

**L'enfant :**

Nom : .....

Prénom : .....

Enseignant : ..... Classe : .....

**Le responsable légal 1 :**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

**Le responsable légal 2 :**

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Je, soussigné(e), .....  
responsable légal de l'enfant .....  
déclare avoir pris connaissance, accepte et m'engage à respecter le  
règlement intérieur de l'accueil périscolaire.

Date et Signature :

**Informations complémentaires sur l'inscription ou le  
mode de sortie de mon enfant :**

.....  
.....  
.....  
.....

## LES NAP, MODE D'EMPLOI

### Les NAP, comment ça s'organise ?

Les NAP élémentaires sont organisées, sur toute l'année scolaire, les **mardis et vendredis de 15h30 à 17h00**. Les enfants sont accueillis par les animateurs à la sortie des classes.

### Quel type d'activité pour mon enfant ?

Deux types d'activités s'offre à votre enfant :

o **Activité au trimestre :**

L'inscription à cette activité est pour toute la durée du trimestre. Sauf cas exceptionnel, la présence de l'enfant est obligatoire. Si l'activité choisie ne correspond pas à l'enfant, la famille dispose d'une possibilité de désinscription à l'activité jusqu'à la 3<sup>e</sup> séance. Au delà, l'enfant restera inscrit à cette activité jusqu'à son terme.

o **Activité libre :**

Votre enfant n'est pas tenu de participer tous les jours de NAP sur l'ensemble du trimestre.

### Informations complémentaires concernant les APC :

Dans le cas d'une séance d'APC exceptionnelle, l'enfant pourra réintégrer l'activité au trimestre. Deux séances d'APC exceptionnelles maximum par trimestre sont acceptées si elles sont séparées par au moins une séance de NAP.

Si l'enfant a plusieurs séances d'APC consécutives, il sera intégrer automatiquement dans l'activité libre.

### Que se passe-t-il après les NAP ?

A la fin des NAP, votre enfant pourra :

- o **Quitter l'école :** l'enfant sera confié aux parents ou aux personnes désignées lors de l'inscription.
- o **Rentrer seul** (si autorisation signée des parents).
- o **Prendre le bus** du Conseil Général.
- o **Rejoindre l'accueil de loisirs** avec les animateurs périscolaires.

**FICHE D'INSCRIPTION  
À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT  
LE VENDREDI 30 MARS 2018**

## Nouvelles Activités Périscolaires PÔLE D'AGENCOURT Accueil périscolaire

### Programme du 3<sup>e</sup> trimestre

AVRIL - MAI - JUIN 2018

**Responsable de l'accueil :** Christine Secula

**Contacts :** 03 80 40 40 62  
perigilly@paysdenuitssaintgeorges.com

**Adresse :** Accueil de loisirs périscolaire de la Vouge  
8 route Eiffel  
21640 Gilly Lès Citeaux

## ACTIVITÉS DU MARDI

**M1**

### MICROBIDULES ET CIE

Viens créer et fabriquer en groupe un véhicule filoguidé et réalise des défis techniques.



CP à CM2

Avec Maela  
18 places

Activité libre  
1h30

## ACTIVITÉS DU VENDREDI

**V1**

### MULTI-ACTIVITÉS SPORTIVES

Veins découvrir des jeux originaux de balles, ballons, attrape, coopération...



CP à CM2

Avec Maela  
18 places

Activité libre  
1h30



## FICHE D'INSCRIPTION NAP

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU PÔLE DE LA VOUGE - AGENCOURT

*L'enfant :*

Nom : .....

Prénom : .....

Enseignant : ..... Classe : .....

*Choix des activités (CP à CM2): \**

MARDI :

M1 Microbidules et cie

VENDREDI :

V1 Multi-activités sportives

*Après les NAP (à 17h00)? \**

Le MARDI, mon enfant :

est récupéré par un responsable légal.

est autorisé à rentrer seul.

prend le bus du Conseil Général.  
précisez : .....

Le VENDREDI, mon enfant :

est récupéré par un responsable légal.

est autorisé à rentrer seul.

prend le bus du Conseil Général.  
précisez : .....

*\* Merci de cocher l'activité choisie et le mode de sortie, pour les deux jours d'activités.*

**À RENDRE IMPÉRATIVEMENT AVANT  
LE VENDREDI 30 MARS 2018**